

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du
CONSEIL d'ADMINISTRATION
N°2024/06

Séance du 29/04/2024

ACTIVITES DU DIRECTEUR SUR LA PERIODE DU 30 OCTOBRE 2023 au 03 AVRIL 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 29/04/2024, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **De prendre acte de l'activité du Directeur de Vienne Numérique telle que présentée dans le rapport.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé